



Cette formule propose le BPJEPS incluant uniquement 35h du Technicien réparateur loueur cycle mis en place avec sup de vélo.

Elle comporte également 360 heures de formation en alternance. Ces heures de formation en alternance prennent place dans une ou plusieurs structures (entreprises ou structures proposant l'encadrement d'activités du cyclisme, clubs de cyclisme, Ateliers de réparation...) et sont réparties entre les semaines de formation en centre.

Les compétences terminales à acquérir pour l'obtention du diplôme du BPJEPS Activités du Vélo sont les suivantes :

BPJEPS Activités du vélo (BPJEPS AV) CREPS de Toulouse

4 blocs de compétences : 505h

BC1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le champ du sport ou de l'animation

BC2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation

BC3 : Concevoir, conduire et évaluer des séances d'initiation de découverte et d'apprentissage des activités du vélo

BC4 : Gestion et entretien du matériel du vélo et création d'espaces, sites et itinéraires de pratique

Titre à finalité professionnelle Technicien vendeur cycles (TFP) – Sup de vélo

2 blocs : 350h

BC1 : Technicien vente cycle (175h)

BC2 : Réparateur loueur cycles (175h) dont 35h sont incluses dans le BPJEPS AV



Après le BPJEPS, pour obtenir le TFP Technicien vendeur cycle complet, il restera à réaliser 140h du bloc 2 technicien réparateur loueur cycles et 175 h du bloc 1 vendeur cycles auprès de sup de vélo.